

VILLE DE PASPÉBIAC
APPEL À PROJETS - OEUVRES D'ART PUBLIC

La Ville de Paspébiac lance un appel à projets aux artistes professionnels du territoire de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine pour la réalisation de deux (2) œuvres d'art public originales. Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la Ville de Paspébiac dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023 du programme "Aide aux Initiatives de partenariat". Le montant accordé aux artistes pour chacun des projets sélectionnés sera de 30 000 \$, grâce à l'apport financier des deux partenaires (Ministère de la Culture et des Communications: 20 000 \$, Ville de Paspébiac: 40 000\$)

Date limite: 23 avril 2021 à minuit

Présentation de l'organisation

La Ville de Paspébiac, convaincue de l'importance que joue la culture et le patrimoine dans son milieu et sur l'impact qu'ils ont sur la qualité de vie de ses citoyens et sur l'attractivité de son territoire, s'est dotée d'une politique culturelle dont la mission est de maintenir un engagement dynamique dans « l'art de déployer la culture ». Ainsi, le Service de la culture mène de front plusieurs projets et dossiers relatifs au développement culturel et artistique de la Ville. Cette vision de développement s'oriente maintenant autour d'interventions ciblées sur des endroits stratégiques de la Ville, qui s'intégreront plus largement dans un parcours patrimonial ludique, éclaté et original mettant de l'avant les atouts uniques de notre communauté.

La Ville de Paspébiac est située dans la MRC de Bonaventure, dans la Baie-des-Chaleurs, en Gaspésie. Elle compte plus de 3000 habitants et représente un pôle de services importants, en plus d'avoir sur son barachois le Site historique national du Banc-de-pêche de Paspébiac, témoin important de l'industrie de la pêche en Gaspésie du 18e au 20e siècles, et siège social de deux importantes compagnies jersiaises d'exportation de la morue. La Ville de Paspébiac compte aussi parmi ses atouts le Centre de plein-air les Monticoles, le Centre culturel de Paspébiac, un complexe sportif, ainsi qu'une bibliothèque municipale située dans une ancienne église anglicane, pour ne nommer que ceux-ci. De plus, située en lisière de la Baie-des-Chaleurs, elle met à la disposition de ses citoyens et visiteurs une vaste promenade sur son barachois qui longe sa magnifique plage municipale.

L'identité Paspéya, colorée et vive, se retrouve singularisée par tous ces facteurs. C'est elle et ses milliers de patrimoines que nous visons à mettre en valeur à travers cet appel à projets.

Description du projet

La Ville de Paspébiac souhaite, à la manière d'une salutation chaleureuse, marquer artistiquement son territoire. Nous désirons créer une effervescence autour de ces œuvres et qu'elles puissent être

expérimentées, vécues, photographiées, et identifiées visuellement à Paspébiac et à son dynamisme. À noter que l'artiste peut déposer une proposition pour le site de son choix ou présenter une proposition pour chacun des sites visés par cet appel. De même, la réalisation du projet doit comporter un volet de médiation culturelle (par exemple, par le biais de rencontres citoyennes, d'ateliers de création, etc.).

Ainsi, l'appel à projets vise à :

- ❖ Soutenir et stimuler la création d'œuvres sur le territoire gaspésien ;
- ❖ Offrir aux artistes locaux une occasion de rayonner sur notre territoire ;
- ❖ Valoriser le territoire de la Ville de Paspébiac à travers des interventions artistiques inédites.

Emplacement des œuvres

Les deux œuvres seront installées de manière permanente à deux emplacements distincts: le premier, situé à l'entrée ouest de la Ville de Paspébiac, et le second, situé à l'est, au carrefour de la rue Chapados et du boulevard Gérard-D.-Levesque Est (voir détails en annexe).

Critères d'admissibilité

Les artistes intéressés devront répondre aux critères suivants:

- Être un.e artiste professionnel.le au sens de la loi (loi sur le statut de l'artiste L.C. 1992, ch. 33) ;
- Être résident.e de la Gaspésie ou des Îles de la Madeleine ;
- Être disponible pour la réalisation du projet dont l'inauguration est prévue en septembre 2021 ;
- Les collaborations et les collectifs sont admissibles ;
- Avoir de l'expérience en production grand format.

Étapes de sélection

Le comité de sélection recevra les dossiers de candidature selon les exigences décrites ci-dessous. Le rôle du comité consistera à étudier et évaluer les propositions artistiques, procéder à la sélection des finalistes, ainsi que de faire le choix et la recommandation des projets lauréats. Les candidats retenus par le comité de sélection seront invités à produire contre rémunération une maquette ou une esquisse complète et détaillée du projet et d'en faire la présentation au comité. À noter que le comité de sélection est consultatif et la décision sans appel appartient au conseil municipal de la Ville de Paspébiac.

Critères de sélection

- Excellence et qualité des œuvres antérieures réalisées ;
- Créativité et originalité de la démarche artistique ;
- Expérience dans la réalisation de projets comparables ;

- Impact visuel du projet ;
- Pérennité des matériaux et respect des exigences d'entretien de l'oeuvre ;
- Qualité et pertinence de la médiation culturelle proposée.

Exigences et particularités

- Le mot "Paspébiac" doit impérativement figurer sur l'oeuvre ;
- Il est essentiel que l'oeuvre proposée et le mot "Paspébiac" soient de dimensions appréciables de la route, et puissent être saisis en un coup d'œil à une distance de **100 mètres** (bien qu'une expérience approfondie soit possible pour le visiteur qui souhaite s'y attarder).

Échéancier

- Date limite de dépôt des candidatures: 23 avril ;
- Rencontre du comité pour le choix des finalistes: 29 avril ;
- Rencontre des finalistes avec le comité : présentation des maquettes et des documents descriptifs (texte de présentation de l'oeuvre, description technique, calendrier de réalisation, devis préliminaire d'entretien), le budget détaillé et le concept de médiation culturelle : 28 mai;
- Sélection finale des oeuvres: 1 juin ;
- Confirmation des lauréats: 2 juin ;
- Installation de l'oeuvre: septembre 2021 ;
- Inauguration de l'oeuvre: septembre 2021.

Budget

- Budget total pour chacune des oeuvres d'art : 30 000 \$. Ce budget comprend les honoraires et les droits d'auteur de l'artiste, les voyages et frais de subsistance, les frais de production, les plans et devis, les estimations, les honoraires professionnels, le coût des matériaux et des services, le transport, l'installation, le coût des permis, les frais de participation aux rencontres de suivi, l'assurance responsabilité civile, pour ne nommer que ceux-ci.
- Prestation des finalistes devant le comité: 1000 \$.

À noter que la Ville de Paspébiac prendra en charge :

- La plaque d'identification de l'oeuvre ;
- La préparation du terrain ;
- L'aménagement paysager ;
- L'éclairage de l'oeuvre ;
- Les frais liés à la médiation culturelle et à la promotion de l'oeuvre.

Dossier de candidature

Les artistes intéressés doivent faire parvenir un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- Budget prévisionnel prenant en compte les éléments d'honoraires décrits dans le présent document ;
- Esquisse préliminaire ;
- Description de l'esquisse préliminaire et présentation de l'approche conceptuelle privilégiée en termes de médiation culturelle (500 mots environ) ;
- CV artistique ;
- Plan de travail et/ou échéancier de réalisation préliminaire tenant compte des délais précisés ci-haut ;
- Portfolio constitué de 10 images numériques d'œuvres réalisées par l'artiste et leur description (année de réalisation, titre, lieu public (s'il y a lieu), matériaux, dimensions).

Les documents doivent être envoyés d'ici le **23 avril 2021 à minuit** à l'adresse culture@villepaspebiac.ca
Les dossiers incomplets et envoyés après la date limite seront refusés.

Personnes ressources

Toutes les questions relatives à ce concours doivent être adressées à Chantal Robitaille à l'adresse culture@villepaspebiac.ca ou à Camillia B. Pilon à l'adresse projets@villepaspebiac.ca



Québec

Entente de développement culturel

VILLE DE PASPÉBIAC
APPEL À PROJETS - OEUVRES D'ART PUBLIC
ANNEXE 1

Entrée est:

Localisation approximative. À noter que 3 mètres doivent être observés entre l'oeuvre d'art et la route. Tenant compte de ces données, l'artiste bénéficiera d'un terrain faisant approximativement **20,48 x 14,31 x 5,53 x 12,18 m**.



Vue de face



Vue de l'ouest vers l'est



Vue de l'est vers l'ouest



Localisation: carrefour boul. Gérard-D.-Levesque Est et rue Chapados (côté mer)

Caractéristiques du terrain: accès à l'électricité. Portion gazonnée et portion gravier.

À noter que la structure métallique n'est plus en place. Le terrain est vacant.

Entrée ouest:

Localisation approximative. À noter que 3 mètres doivent être observés entre l'oeuvre d'art et la route. Tenant compte de ces données, l'artiste bénéficiera d'un terrain faisant approximativement **33,85 x 29,35 x 31,31 x 29,35 m**.



Vue de face



Vue de l'ouest vers l'est



Vue de l'est vers l'ouest



Localisation: situé sur le boulevard Gérard-D.-Levesque Ouest, près de la pépinière (côté mer)

Dimension du terrain: 1110,9 m²

Caractéristiques du terrain: Le terrain est vacant. À noter que les deux ancrages visibles sur les photos ci-dessous sont toujours en place aujourd'hui.